

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent de l'immigration et du travail a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des ordres permanents, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

R. BLAIN,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Milne, du Comité permanent du commerce extérieur et des relations commerciales du Canada, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—